

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

La population rurale en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 175-182

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__175_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LA POPULATION RURALE EN FRANCE.

Le progrès rapide des agglomérations urbaines au préjudice des populations rurales est un des faits économiques qui ont le plus attiré l'attention des statisticiens. Sans vouloir recommencer ici l'étude que nous avons faite de cette question, en exposant les principaux résultats statistiques du dénombrement de 1876, nous rappellerons quelques chiffres qui mettront en évidence le fait dont il s'agit. Mais d'abord il est nécessaire de s'entendre sur la signification qu'il faut attacher aux mots de population *urbaine* ou *rurale*. Il nous suffira de rappeler à cet égard la définition officielle : « Doit être considérée comme *urbaine* la population totale de toute localité renfermant plus de 2,000 habitants *agglomérés*, et comme *rurale* toute commune renfermant un nombre d'habitants agglomérés inférieur à ce chiffre. »

En appliquant cette définition aux résultats du dénombrement de 1876, on trouve que la population urbaine de la France est de 11,971,454, et la population rurale de 24,934,334 habitants; de sorte que leur répartition proportionnelle s'établit ainsi :

Population urbaine	32.44	} par 100 habitants.
Population rurale.	67.56	

La population urbaine forme donc actuellement le tiers, et la population rurale, les deux tiers de la population totale de la France continentale. Il n'est pas sans

intérêt de suivre la progression de ces rapports, depuis l'époque où l'on a commencé à faire cette distinction :

	1846.	1851.	1856.	1861.	1866.	1872.	1876.
Population urbaine . .	24.42	25.52	27.31	28.86	30.46	31.12	32.44
Population rurale . .	75.58	74.48	72.69	71.14	69.54	68.88	67.56

Il en résulte que la population rurale, après avoir été, il y a trente ans, les trois quarts de la population totale, n'en forme plus aujourd'hui que les deux tiers. Ce mouvement croissant de la population urbaine ne s'arrête d'ailleurs pas, et en ne tenant compte que de la population civile, pour éviter la confusion qui peut résulter des changements de garnison, nous avons pu constater, en parlant de recensement, que de 1872 à 1876, c'est-à-dire en 4 ans $\frac{1}{2}$, la population urbaine a gagné, au détriment des campagnes, 417,308 habitants. Quoi qu'il en soit, la population rurale n'en constitue pas moins la grande majorité de la population de notre pays, et la France peut, encore aujourd'hui, être considérée comme offrant un caractère rural très-prononcé.

Nous nous proposons d'étudier spécialement cette partie si importante de notre population.

On vient de voir que la part proportionnelle de la population rurale est de 67.56 par 100 habitants; mais il s'en faut de beaucoup que cette répartition soit uniforme. On peut en juger par le classement ci-après :

PROPORTION DE LA POPULATION RURALE.

Maximum principal : 93 à 90 p. 100.

5 départements : Haute-Savoie, Côtes-du-Nord, Landes, Cantal, Creuse.

Maximum secondaire : 90 à 75 p. 100.

53 départements : Hautes-Alpes, Lozère, Savoie, Dordogne, Deux-Sèvres, Lot, Ain, Corrèze, Vendée, Ardèche, Haute-Saône, Ariège, Gers, Charente, Eure, Eure-et-Loir, Basses-Alpes, Yonne, Morbihan, Mayenne, Haute-Loire, Aveyron, Meuse, Orne, Hautes-Pyrénées, Vosges, Haute-Marne, Manche, Saône-et-Loire, Corse, Loir-et-Cher, Vienne, Puy-de-Dôme, Jura, Isère, Nièvre, Sarthe, Basses-Pyrénées, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Marne, Finistère, Charente-Inférieure, Oise, Lot-et-Garonne, Allier, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Cher, Aisne, Ardennes, Côte-d'Or, Nièvre, Calvados.

Moyenne : 75 à 60.

17 départements : Aube, Aude, Drôme, Tarn-et-Garonne, Somme, Doubs, Loiret, Haute-Vienne, Tarn, Loire-Inférieure, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Seine-et-Oise, Haute-Garonne, Haut-Rhin, Marne, Pyrénées-Orientales.

Minimum secondaire : 60 à 50.

5 départements : Gironde, Vaucluse, Loire, Seine-Inférieure, Gard.

Minimum : 50 à 7.

7 départements : Alpes-Maritimes, Hérault, Var, Nord, Rhône, Bouches-du-Rhône, Seine.

Il résulte de ce classement que les trois quarts de nos départements (58 sur 87) peuvent être considérés comme ayant un caractère essentiellement rural, tandis

qu'il n'y en a que 7 où l'élément urbain domine, et un coup d'œil jeté sur la carte montre que sur ces 7 départements, 4 sont baignés par la Méditerranée. A ce point de vue, les Bouches-du-Rhône se rapprochent de la Seine, département qu'on peut considérer, à vrai dire, comme une ville continue. Quoique très-petit, et bien que possédant la seconde ville de France, le Rhône est, pour la population urbaine, très-sensiblement au-dessous des Bouches-du-Rhône, dont le chef-lieu, Marseille, a une population inférieure à celle de Lyon (318,868 au lieu de 342,815).

Si la population urbaine, dont l'infériorité par rapport à la population rurale vient d'être démontrée, n'en forme pas moins le tiers environ de la population française, il s'en faut de beaucoup que la place qu'elle occupe sur notre territoire atteigne la même proportion. C'est le propre des villes d'être concentrées, tandis que la population des campagnes est naturellement disséminée sur de vastes espaces. Cette considération nous amène à examiner le problème sous un aspect que nous croyons tout à fait nouveau, et bien que cette assertion puisse, au premier abord, paraître hasardée, il va nous être facile d'en démontrer l'exactitude.

Il y a peu de temps encore, on ne pouvait trouver, dans les documents officiels, que la superficie territoriale de la France, divisée par départements, par arrondissements ou même par cantons; mais les résultats du cadastre n'avaient pas été relevés pour chaque commune. C'était là un *desideratum* fâcheux, qui heureusement se trouve comblé aujourd'hui. Grâce en soient rendues au Ministère de l'intérieur qui, en publiant pour la première fois, en 1878, la situation financière de nos 36,000 communes, a eu l'idée de faire relever la superficie territoriale occupée par chacune d'entre elles, ce qui nous permet de déterminer séparément, pour chaque département, la superficie totale des communes urbaines et celle des communes rurales.

Il nous a suffi, pour parvenir à ce résultat, de placer en regard de chaque commune urbaine (on sait que ce sont celles qui ont plus de 2,000 habitants agglomérés) la superficie territoriale correspondante, et d'additionner ces superficies par département. La superficie urbaine ainsi établie, la superficie rurale s'en déduit en soustrayant la première de la superficie totale du département, telle qu'elle nous est fournie par les relevés cadastraux.

C'est par ce moyen que nous sommes arrivés à donner, pour la France entière, la répartition ci-après :

Superficie urbaine	3,103,499 hectares.	5.9
— rurale	49,753,700 —	94.1
France entière	52,857,199 hectares.	100.0

D'où cette conséquence, que les villes n'occupent que les 6 centièmes de la superficie de la France, tandis que les communes rurales en occupent les 94 centièmes.

A cet égard encore, les divers départements offrent les différences les plus considérables, et on peut s'en faire une idée par le classement ci-dessous :

PROPORTION DE LA SUPERFICIE RURALE.

Maximum principal : 99.5 à 97.5.

15 départements : Côtes-du-Nord, Savoie, Deux-Sèvres, Haute-Saône, Cantal, Lozère, Landes, Calvados, Dordogne, Finistère, Indre-et-Loire, Hautes-Alpes, Charente, Creuse, Morbihan.

Maximum secondaire : 97.5 à 95.0.

93 départements : Eure-et-Loir, Manche, Seine-et-Marne, Corrèze, Loir-et-Cher, Ardèche, Nièvre, Vienne, Aube, Mayenne, Ain, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Ile-et-Vilaine, Basses-Pyrénées, Orne, Allier, Doubs, Lot, Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Cher, Oise, Marne, Sarthe, Eure, Haute-Saône, Vendéc, Yonne, Jura, Loiret.

Moyenne : 95 à 92.5.

23 départements : Maine-et-Loire, Basses-Alpes, Loire-Inférieure, Puy-de-Dôme, Ariège, Seine-Inférieure, Hautes-Pyrénées, Charente-Inférieure, Drôme, Haute-Loire, Aveyron, Lot-et-Garonne, Indre, Isère, Gironde, Vosges, Aisne, Somme, Loire, Gers, Seine-et-Oise, Haut-Rhin, Haute-Vienne.

Minimum secondaire : 92.5 à 80.0

11 départements : Pas-de-Calais, Rhône, Alpes-Maritimes, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Tarn, Corse, Tarn-et-Garonne, Gard, Hérault.

Minimum : 80.0 à 31.0.

5 départements : Vaucluse, Var, Nord, Bouches-du-Rhône, Seine.

Il n'y a guère que les deux derniers groupes, composés ensemble de **16 départements**, qu'on peut considérer comme ayant un territoire urbain relativement étendu ; or, chose singulière, il se trouve que, sur ces 16 départements, 12 appartiennent à la région du Midi, et que parmi ceux-ci figurent tous les départements qui avoisinent la Méditerranée. Le caractère urbain de cette région se trouve ainsi plus marqué, s'il est possible, que dans la répartition de la population. La Seine exceptée, où la présence de Paris explique tout, nulle part plus que dans la région méditerranéenne il ne reste moins de superficie aux populations des campagnes. A cet égard, le département des Bouches-du-Rhône est tout à fait exceptionnel. En résumé, si l'on procède par grandes lignes, on est amené à reconnaître qu'il y a une sorte de ressemblance générale entre la carte de la répartition de la population rurale et celle du territoire qui lui est réservé, mais cette ressemblance n'est pas si parfaite qu'on puisse en conclure une répartition semblable de la population sur un territoire donné. Il faut nécessairement combiner ces deux termes pour avoir une notion exacte sur ce point, et c'est à quoi nous allons procéder.

Tous nos lecteurs savent ce qu'on entend par *population spécifique* ; c'est, suivant les régions, le nombre d'habitants que renferme une portion déterminée de territoire, et ce terme s'obtient en divisant la population de chaque fraction du pays par la superficie qu'elle occupe.

Ce calcul, fait pour la France entière, fournit ce résultat qu'en moyenne il y a en France 70 habitants par kilomètre carré, mais avec des variations qui s'étendent, par département, de 5.035 (Seine), à 19.58 (Basses-Alpes), ce qui indique une irrégularité de répartition extrêmement considérable. Mais il ne s'agit plus pour nous d'indiquer cette répartition générale : le but que nous nous sommes proposé est plus spécial. Nous voulons faire connaître comment la population se répartit dans les campagnes. Ce que nous avons à donner ici, c'est la *population spécifique rurale*. Or, on vient de voir par ce qui précède, que nous avons tous les éléments nécessaires pour l'évaluer.

L'importance de ce tableau nous détermine à l'insérer *in extenso*.

Population spécifique des campagnes.

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE des communes rurales.	POPULATION rurale.	HABITANTS par kilomètre carré.
1. Ain	560,523	319,689	57.0
2. Aisne	688,362	422,624	61.4
3. Allier	703,270	313,963	44.6
4. Alpes (Basses-)	658,304	112,906	17.2
5. Alpes (Hautes-)	547,782	105,843	19.3
6. Alpes-Maritimes	361,830	96,050	26.5
7. Ardèche	536,999	326,129	60.7
8. Ardennes	493,993	245,359	49.7
9. Ariège	462,071	207,218	44.8
10. Aube	582,183	187,502	32.2
11. Aude	581,683	219,746	37.8
12. Aveyron	821,550	336,999	41.0
13. Bouches-du-Rhône	277,353	103,585	37.4
14. Calvados	541,959	335,616	61.9
15. Cantal	565,166	208,179	36.8
16. Charente	581,274	311,811	53.6
17. Charente-Inférieure	642,232	364,396	56.7
18. Cher	691,027	261,535	37.8
19. Corrèze	570,745	271,391	47.5
20. Corse	758,766	209,384	27.6
21. Côte-d'Or	846,010	282,362	33.4
22. Côtes-du-Nord	684,819	578,844	84.5
23. Creuse	544,584	250,408	46.2
24. Dordogne	900,892	431,861	47.9
25. Doubs	502,733	221,611	44.8
26. Drôme	613,908	234,658	38.2
27. Eure	569,362	311,073	54.6
28. Eure-et-Loir	572,801	234,905	41.0
29. Finistère	659,522	521,328	79.0
30. Gard	472,788	220,655	46.7
31. Garonne (Haute-)	578,291	305,766	52.8
32. Gers	584,562	239,356	40.9
33. Gironde	913,137	426,549	46.7
34. Hérault	500,118	191,504	38.9
35. Ille-et-Vilaine	649,293	472,637	72.7
36. Indre	637,109	210,011	33.0
37. Indre-et-Loir	599,927	250,765	41.8
38. Isère	805,862	460,505	57.1
39. Jura	476,036	228,849	48.1
40. Landes	915,816	274,271	29.9
41. Loir-et-Cher	617,990	216,744	35.1
42. Loire	445,245	318,029	71.4
43. Loire (Haute-)	466,868	257,258	55.1
44. Loire-Inférieure	650,981	423,860	65.1
45. Loiret	645,069	260,679	40.4
46. Lot	501,300	243,284	48.5
47. Lot-et-Garonne	502,525	247,109	49.2
48. Lozère	508,863	122,524	24.1
49. Maine-et-Loire	675,031	400,618	59.4
50. Manche	577,786	433,903	75.1
51. Marne	783,483	251,667	32.0
52. Marne (Haute-)	597,489	202,911	33.9
53. Mayenne	500,823	289,988	57.9
54. Meurthe-et-Moselle	502,855	272,727	54.2
55. Meuse	598,600	238,623	39.8
56. Morbihan	663,302	418,163	63.0
57. Nièvre	639,625	274,033	42.8

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE des communes rurales.	POPULATION rurale.	HABITANTS par kilomètre carré.
58. Nord	428,234	634,656	148.2
59. Oise.	561,473	313,816	55.9
60. Orne	587,162	318,413	54.2
61. Pas-de-Calais	610,780	518,983	85.0
62. Puy-de-Dôme	754,494	452,978	60.0
63. Pyrénées (Basses-).	734,732	339,216	46.2
64. Pyrénées (Hautes-).	426,495	193,031	45.3
65. Pyrénées-Orientales	370,000	119,993	32.4
66. Rhin (II.-) [Belfort].	56,615	43,494	75.1
67. Rhône.	258,099	264,640	102.1
68. Saône (Haute-).	510,609	258,069	50.5
69. Saône-et-Loire	826,951	493,428	59.7
70. Sarthe.	594,519	351,384	59.1
71. Savoie.	572,208	237,580	41.5
72. Savoie (Haute-).	426,798	253,220	59.4
73. Seine	14,930	34,503	231.6
74. Seine-Inférieure.	569,493	419,053	73.6
75. Seine-et-Marne	559,331	279,647	50.0
76. Seine-et-Oise.	520,789	366,680	70.4
77. Sèvres (Deux-).	596,269	296,885	49.8
78. Somme	576,549	404,501	70.2
79. Tarn.	510,003	252,573	49.5
80. Tarn-et-Garonne	320,455	161,167	50.3
81. Var	470,159	126,298	26.8
82. Vaucluse.	278,013	141,531	50.9
83. Vendée	639,948	356,017	55.6
84. Vienne.	676,753	262,796	38.8
85. Vienne (Haute-).	512,236	240,686	47.0
86. Vosges.	548,509	329,196	60.0
87. Yonne.	708,617	297,667	42.0
France.	49,753,700	24,945,064	50.1

Tandis que la population spécifique totale est de 70, la population spécifique rurale n'est plus que de 50 habitants par kilomètre carré. En ordonnant les divers départements suivant l'ordre décroissant de la population spécifique rurale, nous obtenons le classement que voici :

POPULATION SPÉCIFIQUE DES CAMPAGNES.

Habitants par kilomètre carré.

Maximum principal. — 100 habitants par kilomètre et au-dessus.

3 départements : Seine, Nord, Rhône.

Maximum secondaire : 85 à 60.

17 départements : Pas-de-Calais, Côtes-du-Nord, Haut-Rhin, Manche, Seine-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Loire, Seine-et-Oise, Somme, Loire-Inférieure, Morbihan, Calvados; Aisne, Ardèche, Puy-de-Dôme, Vosges.

Moyenne : 60 à 40.

45 départements : Saône-et-Loire, Maine-et-Loire, Haute-Savoie, Sarthe, Mayenne, Isère, Ain, Charente-Inférieure, Oise, Vendée, Haute-Loire, Eure, Meurthe-et-Moselle, Orne, Charente, Haute-Garonne, Vaucluse, Haute-Saône, Tarn-et-Garonne, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Ardennes, Tarn, Lot-et-Garonne, Lot, Jura, Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Gard, Gironde, Creuse, Basses-Pyrénées, Hautes-

Pyrénées, Ariège, Doubs, Allier, Nièvre, Yonne, Indre-et-Loire, Savoie, Eure-et-Loir, Aveyron, Gers, Loiret.

Minimum secondaire : 40 à 30.

15 départements : Meuse, Hérault, Vienne, Drôme, Aude, Cher, Bouches-du-Rhône, Cantal, Loir-et-Cher, Haute-Marne, Côte-d'Or, Indre, Pyrénées-Orientales, Aube, Marne.

Minimum : 30 à 17.

7 départements : Landes, Corse, Var, Alpes-Maritimes, Lozère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes.

On peut en conclure que la population rurale est assez uniformément répartie sur notre territoire, puisque plus de la moitié de nos départements se rapprochent de la moyenne. L'essentiel est de faire ressortir les exceptions. Or, si l'on met de côté la Seine, le Nord et le Rhône, où l'influence des centres urbains s'étend jusque sur les campagnes mêmes des départements voisins, on remarquera que, sur les 17 autres départements où les campagnes offrent une population relativement très-dense, on en compte 12 situés sur le littoral de la Manche ou qui y touchent de près. Inversement, sur les 22 départements où la population des campagnes est relativement très-rare, on voit figurer, à une exception près, le Gard, où la densité est moyenne, tous les départements du littoral de la Méditerranée.

Une étude détaillée par arrondissement pourrait seule indiquer quelle peut être l'influence des conditions hypsométriques du sol sur la densité relative des populations rurales ; mais déjà on peut tirer de l'étude générale que nous avons entreprise, cette conséquence que ce sont nos campagnes du Nord-Ouest qui sont les plus peuplées, tandis qu'il y a une véritable pénurie de population sur nos côtes du Sud-Est. Voilà une notion que la carte de la population spécifique générale, où l'élément urbain vient compliquer la question, pouvait faire pressentir, mais qu'elle est loin de présenter avec la même clarté. Ajoutons qu'on pourrait en dire autant, quoique à un moindre degré, de la carte où M. Levasseur (de l'Institut) a exprimé la population spécifique de la France, par cantons, bien qu'elle ait fourni à ce savant l'occasion de faire une description géographique et économique de toutes les régions de notre pays, qui abonde en renseignements précieux.

Nous sommes loin d'ailleurs d'avoir épuisé le filon ouvert aux investigations de la statistique par le tableau de la superficie territoriale des communes ; nous nous contenterons d'indiquer, en peu de mots, la voie qu'il ouvre à d'autres recherches.

En rapprochant, par département, le nombre des communes de leur territoire respectif, on obtient naturellement la superficie moyenne d'une commune. Or, la racine carrée de cette superficie donne la distance moyenne respective de deux communes limitrophes quelconques. Cette distance, qui est de 3 kilom. 83 pour la France entière, varie considérablement suivant les régions. En général, on peut dire qu'elle est la plus courte possible dans les départements qui constituent le massif du Nord, et nos frontières du Nord-Est, en descendant des Ardennes au Jura ; tandis qu'elle atteint son maximum dans les départements bretons, dans la grande majorité des départements du Centre et sur nos frontières de Sud-Est, en y comprenant la plupart des départements méditerranéens ; mais tandis qu'en Bretagne, par exemple, les communes sont à la fois vastes et peuplées, dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, les longues distances coïncident avec une population clairsemée.

Si l'on considère l'étendue moyenne des communes rurales, on trouve que les petites communes abondent dans la région du Nord, de la Manche à l'Aisne, et à un moindre degré dans la Franche-Comté ; tandis que dans toutes les autres parties de la France, et principalement sur les côtes de l'Océan, au Centre et dans le Midi, les communes se font remarquer par leur grande étendue.

Les dimensions moyennes des communes urbaines offrent également à l'esprit d'intéressantes comparaisons, et on peut citer tel département où les villes sont très-rares et en même temps très-réduites en superficie, comme, par exemple, les Côtes-du-Nord, les Deux-Sèvres et la Savoie. Mais le fait vraiment curieux qui ressort de la carte, c'est qu'à peu d'exceptions près, les dimensions des communes urbaines sont très-considérables dans toute la région du Midi, et principalement dans les départements méditerranéens. A cet égard, les Bouches-du-Rhône se font remarquer au premier rang, et on peut dire que les villes, prises dans leur ensemble, y sont plus de trois fois plus étendues que dans un département moyen. C'est pour cela que, en dépit de la population considérable de Marseille, la population spécifique urbaine des Bouches-du-Rhône est de beaucoup au-dessous de la moyenne (1).

Un mot en terminant. Dans ce travail, nous nous sommes borné à exposer les faits, mais ces faits ont des causes qu'on pourrait trouver en étudiant les conditions géographiques de notre sol, l'histoire de nos populations, l'état de notre agriculture ou de notre industrie. Il y a là un vaste champ de recherches qui rentrent plutôt dans le domaine de l'économie politique. Il nous suffit d'avoir ouvert la voie : un autre l'explorera (2).

T. LOUA.

(1) Il est bien entendu que, sous le nom de ville, on doit entendre la commune qui en porte le nom. Les documents du Ministère de l'intérieur ne permettent pas de séparer la ville proprement dite de ses faubourgs. La plus grande commune urbaine de France est Arles (103,005 hectares), la plus petite, Bourg, 27 hectares. La superficie de Paris est de 7,802 hectares.

(2) Cet article a paru dans l'*Économiste français*.